

Les vêtements de l'investiture papale

Bernard BERTHOD

L'investiture du pape comme évêque de Rome est le moment le plus solennel du pontificat. Depuis le V^e siècle, cette cérémonie est marquée par la remise de plusieurs vêtements et insignes qui « investissent » le pontife romain de sa charge, de sa primauté et de sa souveraineté. Ce sont le pallium, le *mantum*, les souliers rouges et la tiare qui apparaissent successivement au cours des siècles. Le terme de couronnement apparaît lorsque la coiffure particulière du pontife romain devient de fait une couronne, au début du XIII^e siècle. Le dernier couronnement est celui de Paul VI, le 29 juin 1963 ; ses successeurs seront « investis » évêque de Rome. L'auteur se propose de décrire les insignes qui marquent cette cérémonie, d'en retracer l'histoire et l'évolution depuis dix siècles. Il faut noter que l'apparition d'un nouvel insigne ne fait pas disparaître le précédent, même s'il le relègue au second plan. En annexe, sont décrits quelques vêtements portés par le pape uniquement, ce sont le fanon, le *subcintorium* et la *falda*.

Le pallium

Au cours des premiers siècles qui suivent la mort de Pierre, en 63 de notre ère, ses successeurs sont désignés par la communauté chrétienne de Rome et reçoivent leur « pouvoir » par l'imposition des mains lors d'une assemblée dominicale. La désignation d'un évêque comme tel, c'est-à-dire comme responsable de la communauté chrétienne d'un territoire donné, apparaît au cours du II^e siècle. Après l'Edit de Milan (313), comme pour toutes les autres Eglises locales, l'évêque de Rome est élu par des représentants du peuple et le clergé dans les jours qui suivent les funérailles de son prédécesseur. L'élu est généralement choisi parmi les diacres ou les prêtres du diocèse. Jusqu'à la fin du Ve siècle, il est consacré par l'imposition des mains des évêques voisins sous la présidence de l'un d'eux, celui d'Ostie.

Au V^e siècle, cette investiture est matérialisée par l'imposition du pallium qui devient le signe visible de la papauté et de son pouvoir^{1F}. C'est ainsi que Félix IV (+530) voulant investir l'archidiacre Boniface comme son successeur lui remet son propre pallium¹. Dès la fin du VI^e siècle, c'est un insigne d'autorité qui est imposé au nouveau pape par l'archidiacre². Il est enlevé à un pape déposé ou jugé indigne comme le furent le pape Silvère déposé par Bélisaire en 537³ et Formose (+ 896) dont le cadavre en est dépouillé lors du sinistre concile « cadavérique », en janvier 897.

Le pallium est un voile ou une écharpe porté par les évêques d'Orient dès le Ve siècle et peut-être avant. Les grecs le nomment omophorion. Dans la première moitié du Ve siècle, Isidore de Péluse (+ vers 440) compare symboliquement l'omophorion à la brebis perdue rapportée par le pasteur sur ses épaules. « Ce n'est donc pas une nouveauté » en déduisent les historiens. Mais Isidore ne donne pas de description détaillée de cette pièce d'étoffe portée sur les épaules par les évêques alexandrins, si ce n'est qu'elle est en laine et non en lin⁴ ! Deux représentations illustrent le pallium antique : le portrait du patriarche Théophile d'Alexandrie (+412) réalisé sur un papyrus relatant la Chronique d'Alexandrie, vers 420. On voit distinctement une écharpe posée sur la chasuble et entourant le cou du patriarche ; malheureusement, ce document publié par Dom Leclercq n'est pas localisé^{5F}. Le second témoin est une plaque byzantine en ivoire conservée à Trèves, du milieu du V^e siècle, montrant une procession avec deux évêques orientaux assis sur un char et tenant un reliquaire. Les deux

pontifes portent une écharpe autour du cou⁵.

Il est difficile de savoir exactement comment se présentait le pallium papal au Ve siècle car les textes en parlent mais ne le décrivent pas et il n'existe pas de monument figuré. Les mosaïques de la basilique Saint-Vital de Ravenne, réalisées au cours du 2^e quart du VI^e siècle, montrent les évêques Ecclesius (+ 532) et Maximianus (+556), portant l'écharpe blanche sur la chasuble ; puis, vers 550, saint Apollinaire à Saint-Apollinaire in Classe. Il n'y a aucune raison que le pallium papal diffère de celui des évêques de Ravenne. Le premier témoin iconographique romain se situe vers 580 avec le portrait de Pélage II à l'arc triomphal de Saint-Laurent hors les murs ; il est représenté sous la forme d'une longue écharpe blanche rythmée par des croix noires (fig. 1).

Le premier témoin matériel, le pallium de Césaire d'Arles, date de 513. Envoyé de Rome par le pape Symmaque à son vicaire, on est en droit de penser que c'est une copie exacte du pallium papal. Ce pallium papal est ensuite concédé par le pape à des évêques qu'il veut honorer puis, à partir du VIII^e siècle, aux métropolitains en signe de communion avec le Siège apostolique. La forme et l'allure générale de l'insigne perdurent jusqu'à nos jours tout en diminuant d'ampleur. Il est d'abord noué sur la poitrine, puis cousu en forme de Y, puis de T⁶.

Investiture par le rouge : le manteau et les souliers

Le deuxième insigne vestimentaire qui marque l'intronisation papale est le manteau rouge auquel se joignent ensuite les souliers. Le canon 15 du concile de Nicée, réuni en 325, interdit le transfert d'un évêque d'un siège à un autre et par voie de conséquence, il n'est pas possible d'élire à une siège épiscopal, si insigne soit-il, un homme précédemment évêque. Cette règle est enfreinte pour la première fois lors de l'élection sur le siège de Pierre, de Marin, évêque de Cære (Cerveteri), en 882. Au cours du X^e siècle, les électeurs choisissent de plus en plus souvent un évêque pour le siège apostolique. Dès lors, la cérémonie de consécration par l'évêque d'Ostie n'a plus de raison d'être et l'investiture qui suit l'élection doit être concrétisée par un autre acte solennel. L'imposition du pallium est maintenue mais, peu à peu, apparait, au cours du XI^e siècle, l'imposition d'un manteau rouge à l'issue de l'élection, *l'immantatio*, qui devient l'acte majeur de l'investiture. L'émergence de ce rite est concomitante à la restauration grégorienne, à la fin du XI^e siècle.

La première mention du manteau rouge comme signe de la papauté se rencontre dans la relation du voyage de Léon IX de Toul à Rome en décembre 1048. L'abbé de Cluny et Hildebrand Aldobrandeschi (futur Grégoire VII) le rencontrent à Besançon et le voient « marcher avec la mitre et paré du manteau rouge » (*cum mitratum incedere et rubea clamide insignitum*^{7...}) Une autre mention est donnée par Pierre Damien qui reproche à l'anti pape Honorius II (début 1062) de porter le manteau rouge : « tu portes peut-être maintenant la mitre, tu portes suivant ton désir la chape rouge du pontife romain » (*habes nunc forsitan mitram, habes iusta morem Romani pontificis rubeam cappam*⁸). A la fin du XI^e siècle, se rencontrent les premières indications du



Fig. 1 - Pallium forme du VI^e siècle, d'après les mosaïques de Saint-Apollinaire in Classe. Stefano Zanella, Sartoria X Regio. © X Regio.

rituel de *l'immantatio*. Le *Liber pontificalis* indique que Grégoire VII est revêtu du manteau rouge, (*indutus rubea clamide*), aussitôt après son élection, le 22 avril 1073⁹. De même, Pascal II, élu en 1099, est immédiatement revêtu de la chape rouge (*cappa purpurea* appelée aussi *clamis coccinea*), avant

1. Duchesne, 1886, t. 1, p. 282, note 4 et Duchesne, 1920, pp. 409.

2. Andrieu, 1985, p. 290.

3. Duchesne, 1886, t. 1, p. 293.

4. Isidore de Peluse, *Lettres I*, 136 ; cité par Wilpert, p. 114. Voir Evieux, 1997. Isidore insiste sur le matériau, laine et non lin, sans doute pour différencier le pallium avec le linge que portent les diacres sur l'épaule et qui deviendra l'orarium.

5. Trèves, *Schatz der Hohen Domkirche*.

6. Berthod, 2018, p. 83-86.

7. Duchesne 1886, t. II, 355, cité par Andrieu 1985, 180.

8. Andrieu 1985, p. 180.

9. Duchesne 1886, t. II, p. 361, cité par Andrieu 1985, p. 180.

même d'être sacré évêque¹⁰. Les *Ordines* du XIIe siècle, d'Albinus en 1188 et de Cencius en 1192, notent également que l'évêque de Rome est revêtu immédiatement après l'élection d'un manteau liturgique de couleur rouge, (*pluviale rubeo*), que lui passe le prier des diacres¹¹. C'est donc bien le manteau rouge qui confirme l'élection et fait de l'élu le pape visible.

L'*Ordo* de Grégoire X (1273) reprend en détail les phases de l'investiture en énumérant, pour la première fois, les divers vêtements dont plusieurs sont de couleur rouge. Il cite le manteau rouge remis solennellement par le prier des cardinaux-diacres (§ 4) qui « pose sur lui le manteau et dit je t'investis du pouvoir papal romain » : (*ponit ei mantum et dicit « investio te de papatu romano*¹² »). Le pallium est ensuite imposé pendant la messe de consécration ou d'intronisation. On assiste alors à un dédoublement du manteau rouge : le *mantum* liturgique et un manteau rouge pour le quotidien. En effet, l'*Ordo* de Grégoire X signale que le seigneur apostolique, de retour dans ses appartements, remplace le *mantum* également appelé *pluviale*, par un vêtement plus léger également rouge, le *mantellum* (*deponit pluviale et mitram et assumit rubeum mantellum*¹³). On le chausse de bas et de souliers rouges, (*caligas de panno rubeo*). Ces éléments sont cités également dans le cérémonial du cardinal Stefaneschi qui, reprenant l'*Ordo* de Grégoire X, note que sitôt l'élection faite, le prier des diacres lui impose le manteau sur la robe blanche (*alba romana camicia*) et lui met l'anneau

au doigt¹⁴.

Le primat du rouge est attesté bien avant la civilisation romaine et semble s'enraciner dans la protohistoire; cette couleur constitue, selon Michel Pastoureau « un fait d'anthropologie historique fondamentale¹⁵ ». La prise de conscience de la papauté comme force spirituelle à l'égal sinon au dessus du pouvoir impérial en Occident induit que le pape de Rome ait les mêmes prérogatives vestimentaires que l'Empereur, (*ad imitationem imperii nostri*) comme l'affirme la *Fausse donation de Constantin*, forgée de toute pièce dans ce but vers 770¹⁶. Ces affirmations sont reprises par de nombreux auteurs à l'époque de la restauration grégorienne, comme Bruno de Segni, vers 1090, qui écrit que le privilège du rouge a été obtenu par le pape dès l'époque paléochrétienne pour faire de lui l'égal de l'empereur¹⁶.

Après le séjour en Avignon, l'*immantatio* solennel tombe en désuétude et devient une cérémonie à laquelle n'assistent que les cardinaux ; le cérémoniaire Pierre Ameil n'en dit rien¹⁷. A l'issue de l'élection, le pape nouvellement élu revêt les vêtements préparés dans la sacristie jouxtant la chapelle du conclave : robe de laine blanche, bas et souliers, ceinture, bonnet (*birretum*) rouges, puis l'amict, l'aube longue et l'étole. Ensuite, les cardinaux lui imposent le précieux *mantum* rouge (*pluviale rubeum preciosum*) et la mitre précieuse pour recevoir leur première obédience. Patrizi Piccolomini note, vers 1478, qu'il se montre à la

foule ainsi vêtu et impartit sa bénédiction *urbi et orbi*¹⁷. La cérémonie de l'*immantatio* privé perdure jusqu'à l'élection de Paul VI en juin 1963 (fig. 2). Quant au manteau quotidien, il est de moins en moins porté à partir du XVIe siècle. Une fois l'an, le pontife l'endosse pour assister aux Vigiles de la nuit de Noël. Pie IX l'abandonne définitivement dans les premières années de son pontificat (fig. 3).

Les textes nous apprennent que le *mantum* est confectionné en samit (*de samito rubeo*¹⁸) ; Burckart ajoute en marge du Cérémonial de Patrizi qu'il est en soie (*in cericeo*¹⁹). Concernant le manteau quotidien, les textes sont moins diserts. Au Moyen Age, le manteau quotidien ou *cappa papale* est de drap d'escarlate (*scarlato rubeo*²⁰) puis, après 1430, le manteau porté pendant l'Avent et le Carême est taillé dans un velours de soie rouge sombre²¹. L'iconographie est moins féconde que les textes. La première illustration, bien modeste, que nous connaissons se trouve dans le *Pontifical de Boniface IX*, conservé à la Bibliothèque apostolique vaticane ; rédigé entre 1389 et 1404, il montre, sur plusieurs miniatures, la vêtue du pontife romain après son élection où l'on distingue les souliers rouges marqués d'une croix²². Cette iconographie se développe au cours du XV^e siècle.

Le couvre-chef, *frigium, regnum, corona, tiare*

Après le *mantum*, un autre insigne va peu à peu s'imposer : un couvre-chef qui va transformer l'investiture en couronnement.

Pendant les sept premiers siècles, le pape comme



Fig. 2 - Mantum rouge de Pie VII, soie lamé or, sacristie pontificale avec l'aimable autorisation de SER Piero Marini. © Gaël Favier.

les autres évêques va tête nue. Ce n'est qu'en 710 que le *Liber pontificalis* décrit, lors de son entrée à Constantinople, le pape Constantin coiffé d'un bonnet, le *camelaucum*. Une coiffure similaire est attestée par l'auteur de la fausse *Donation de Constantin* (vers 770) qui décrit l'empereur

10. Marini, 2006, p. 121.

11. *Le Liber Censuum, 1910, t. 1*, p. 311 et t. 2, p. 123.

12. Dykmans, 1977, t. 1, p. 159.

13. Dykmans 1977, t. 1, p. 160.

14. Dykmans, 1981, t. 2, p. 267. Jacomo Stefaneschi (1260-1343), neveu de Nicolas III et cardinal diacre de saint Georges au Voile d'or, rédige de nombreux ouvrages liturgiques et un cérémonial décrivant les usages de la cour papale entre 1290 et 1343.

15. Pastoureau, 1987, p. 21, et 2016, p. 14.

16. Klewitz, 1941, 3, p. 120.

17. Dykmans, 1980, t. I, p. 50.

18. Dykmans 1981, p. 371.

19. Dykmans, 1980, t. I, p. 58. Apparat au § 85 du Cérémonial long de Patrizi.

20. Dykmans, 1983, t. 3, p. 161, et Berthod, 1998, p. 53. Apparat au § 58 du Cérémonial long de Patrizi

21. Dykmans 1983, apparat au § 260 du *Cérémonial long dans l'exemplaire du cardinal Prospero Calonna*, p. 242.

22. Vat. lat. 3747 aux folios 14r, 16v et 18 r. reproduits dans *Biblioteca apostolica vaticana*, 1992, p. 231-233.



Fig. 3 - Cappa papale, Grégoire XVI, gravure rehaussée de gouache, Rome, Maroni, 1840. Coll. part. © Gaël Favier.

coiffant le pape Sylvestre d'un bonnet phrygien (*frigium*). Une seconde coiffure papale est désignée par le terme *regnum* dont la première mention apparaît avec l'*Ordo XXXVI* rédigé au XI^e siècle. Modeste casque sans diadème, imposé sur la tête du pape par le maître des écuries (*prior stabuli*) ; ce n'est ni une coiffure liturgique ni un insigne de souveraineté temporelle mais une coiffe protectrice pour chevaucher lorsqu'il se rend en procession au Latran, à l'issue de sa consécration à Saint-Pierre. Elle ne peut, en aucun cas, être confondue avec la mitre épiscopale.

Ce modeste couvre-chef est appelé *corona* au

début du XII^e siècle lorsqu'il s'enrichit à sa base d'une couronne en broderie puis en métal. Cette transformation a lieu dans le contexte de la lutte contre l'empereur d'Allemagne pour affirmer la souveraineté du pape (la Querelle des investitures) ; la *corona* est alors solennellement imposée par le cardinal protodiacre, à l'issue de la messe d'intronisation. C'est à partir de cette période que l'on peut parler de couronnement. Innocent III, voulant réaffirmer les principes grégoriens de souveraineté politique et spirituelle, fait du *regnum / corona* le symbole de ce double pouvoir. Au cours du XIV^e siècle, cette coiffure devient le *triregnum*, la tiare, et son support n'est plus textile mais métallique.

Le *frigium* décrit dans la *Fausse donation de Constantin* comme un bonnet phrygien, c'est-à-dire pointu, de couleur blanche (*frigium candido nitor*) diffère nettement de la mitre. Aucun *frigium* ni *regnum* ne sont parvenus jusqu'à nous, mais les représentations montrent bien leur aspect textile ; par exemple, sur un fragment de la mosaïque absidiale de l'ancien Saint-Pierre, le *frigium* porté par Innocent III (vers 1200) montre un large tissage blanc, en carrés bien distincts. La peinture murale de la chapelle Saint-Sylvestre de l'église des Quatre-saints couronnées, à Rome, bien que plus tardive, donne à plusieurs reprises une représentation du *regnum* conique du début du XIII^e siècle ; elle permet de voir, très agrandie, une armure en natté 3/3 qui prouve que le peintre a eu l'objet sous les yeux²³.

Au cours des premières décennies du XIII^e siècle, le *regnum / corona* prend une forme d'obus dont la base est soulignée d'un bandeau comme on peut le voir sur la peinture murale de Subbiaco représentant Innocent III (+ 1216) et celle de la *Sancta sanctorum* du Latran montrant Nicolas III (vers 1275) ; les deux coiffures présentent un

aspect textile très élaboré, avec un décor de grecques séparées par un tissage à chevrons (fig. 4). La bordure inférieure évoque la tapisserie ou un tissage aux plaquettes qui serait rehaussé de perles. L'inventaire du trésor du Saint-Siège de 1295 (§ 667) décrit une tiare de Boniface VIII avec un bandeau en métal émaillé.

A la fin du XV^e siècle, sous le pontificat d'Innocent VIII et à son instigation, le maître des Cérémonies, Agostino Patrizi Piccolomini, rédige un cérémonial très complet à l'usage de la Curie romaine : *De Cæremonialiis Curie Romanæ libri tres*. Ce cérémonial inclut le déroulement liturgique de l'investiture papale dont le moment fort est désormais le couronnement du pontife sur le parvis de la basilique vaticane, laissant au second plan l'*immantatio* comme nous l'avons vu plus haut. Selon Patrizi, le pape se rend à Saint-Pierre le jour du couronnement vêtu du pluvial rouge puis il prend les vêtements liturgiques blancs pour la célébration de la messe²⁴. A l'issue de la messe, le pape est couronné sur les escaliers de Saint-Pierre, toujours revêtu des vêtements liturgiques blancs. Le cérémonial établi par Patrizi perdure, avec



Fig. 4 - Tiare de Nicolas III, peinture murale, Sancta sanctorum, palais du Latran. © Gaël Favier.

24. Patrizi, contrairement à Burckard, préférait que l'on s'en tienne aux anciens usages en portant la couleur de la férie. Voir Dykmans, 1980, t. I, p. 68, note 2.

23. Je remercie Marie-Hélène Guelton d'avoir bien voulu décrire cette peinture et celle de la *Sancta Sanctorum*.

peu de changements notables, durant près de cinq siècles jusqu'au couronnement de Paul VI, en juin 1963 (fig. 5).

Après Vatican II, retour du pallium

Le 1er octobre 1975, Paul VI promulgue la Constitution apostolique *Romano Pontifici eligendo* qui fixe les normes du futur conclave. Ayant renoncé à la tiare le 13 novembre 1964, il laisse à son successeur la décision d'être couronné ou pas. Dès le lendemain de son élection, le 27 août 1978, Jean Paul 1er indique qu'il ne désire pas être couronné. Le Maître des cérémonies improvise une célébration qui débute par la collation du pallium au nouveau pape par le cardinal protodiacre (fig. 6). Un mois plus tard, la même cérémonie se répète lors de l'intronisation de Jean Paul II. En 1998, pour combler le vide liturgique, Jean Paul II approuve la publication de deux rituels pour les funérailles du pape défunt et la tenue du conclave, l'*Ordo Exsequiarum romani Pontificis* et l'*Ordo Rituum conclavis*. A partir d'octobre 2001, l'Office des célébrations du Souverain Pontife élabore un rituel pour l'installation du futur pape qui voit le jour en mars 2005 sous le nom d'*Ordo Rituum pro ministerii petrini initio Romae episcopi*.

Le nouveau rituel prévoit, outre la procession au tombeau de l'apôtre, deux gestes liturgiques significatifs : l'imposition du pallium effectué par le cardinal protodiacre et la collation de l'anneau du pêcheur par le cardinal doyen²⁵. Dès 2002, l'Office des Célébrations, en accord avec Jean Paul II, prépare un nouveau pallium inspiré de celui

du premier millénaire appelé pallium pastoral ou d'investiture afin de distinguer le pontife des archevêques métropolitains ; c'est un insigne de juridiction, « expression de la divine disposition propre au souverain pouvoir pastoral²⁶ » (fig. 7). Le modèle est fourni par la sartoria X Regio qui collabore depuis une décennie avec L'Office des Célébrations ; la réalisation est confiée aux bénédictines de Santa Cecilia in Trastevere qui tissent les pallium depuis plusieurs siècles^{A.F.} Ce dernier est mis sur les épaules de Benoît XVI lors de son intronisation ; il le revêt pendant plusieurs années mais, le 29 juin 2008, solennité des saints Pierre et Paul, le pontife inaugure un nouveau pallium, circulaire, en laine blanche et semé de six croix de soie rouge, conçu par Mgr Guido Marini, maître des célébrations liturgiques du Souverain Pontife. Il dépose le précédent sur le tombeau du bienheureux Célestin V lors de sa visite pastorale à L'Aquila, le 28 avril 2009. Le 29 juin 2014, le pape François abandonne le pallium de Benoît XVI pour reprendre le pallium ordinaire des métropolitains.



Fig. 5 - Couronnement de Paul VI. Photographies d'archives, coll. part.

25. Berthod, 2005, p. 49-50. L'anneau du pêcheur qui apparaît sous Clément IV (1265) comme anneau sigillaire est emblématique du pouvoir papal. Il n'est plus porté après la mort de Jean XXIII et réapparaît lors de l'intronisation de Benoît XVI.
26. Marini 2006, p. 364-365.

Autres vêtements distinctifs du pape

A l'époque moderne et contemporaine, plusieurs A insignes médiévaux perdurent dans le vêtement liturgique du pape lors qu'il pontifie solennellement.

Subcinctorium : cet accessoire vestimentaire est exclusivement réservé au pape à l'époque moderne. Il a la forme d'un manipule long de soixante centimètres environ ; il s'attache au cordon de l'aube, du côté gauche. Il est blanc ou rouge selon le temps liturgique et orné d'une broderie de fils d'or représentant l'Agneau mystique. Le pape le porte avec les vêtements pontificaux lorsqu'il célèbre. A l'origine, c'est un mouchoir suspendu à la ceinture des hiérarques ; on trouve son équivalent dans l'épigonation byzantin. Au XIII^e siècle, il est porté par le pape et les cardinaux évêques, puis au siècle suivant par le pape seul. Il est abandonné après 1969.

Fanon : il se présente sous forme d'une pèlerine double en soie rayée blanc, rouge et or, cousue par le col. La pèlerine supérieure, marquée d'une croix brodée d'or, est posée sur la chasuble tandis que la pèlerine inférieure reste sous la tunicelle. Ce vêtement est présent dans le vestiaire papal depuis le XII^e siècle, initialement en lin rayé de bandes de soie. Le pape médiéval le porte rabattu sur la chasuble lorsqu'il célèbre mais lorsqu'il est en *mantum*, il s'en couvre la tête et pose la mitre par-dessus ; c'est ainsi vêtu qu'il participe au repas du jeudi saint. Abandonné par Paul VI, il a été repris quelques fois par Jean Paul II et régulièrement par Benoît XVI.

Falda : le mot désigne une jupe de soie de couleur blanc crème que le pape porte sur la soutane pour le consistoire et les célébrations liturgiques. Bien que son origine soit obscure, on en connaît l'usage depuis le début du XVI^e siècle car Burckard la décrit dans son *Diaire*. Elle est assujettie à la taille du pape

par un double cordon terminé par des affiquets d'argent que le second maître de cérémonies attache aux boutons de la soutane ; cette vêtue s'effectue dans la salle de la *falda*, au premier étage des sacrés Palais. Il existe deux *falda* de taille différente, plus courte pour le consistoire. Etant plus longues que la soutane, elles doivent être relevées pour permettre au pape de se déplacer. La *falda* pour le consistoire est soulevée par les maîtres des Cérémonies pontificales. La grande *falda* est soulevée, avant les cérémonies liturgiques, par deux protonotaires apostoliques participants vêtus de la



Fig. 6 - Intronisation de Jean-Paul 1er. Photographies d'archives, coll. part.

chape prélatice et durant les cérémonies par les deux premiers auditeurs de Rote en *cotta*, tandis que la partie postérieure est soutenue par deux camériers secrets participants et la traîne par le prince assistant au Trône. Jean XXIII, la jugeant encombrante, l'abandonne en octobre 1958 immédiatement après son couronnement.

Conclusion

Du Ve siècle à la fin du XX^e siècle, l'investiture de l'évêque de Rome se distingue de celle des autres évêques de la chrétienté ; initialement par l'imposition du pallium puis par celle, plus solennelle, du manteau rouge qui fait du pape l'égal de l'Empereur. D'autres vêtements qu'il est le seul à porter, vont encore accroître l'image de puissance du pontife romain comme la falda et le fanon. Après le concile du Vatican, Paul VI simplifie les rites tout en redonnant aux insignes épiscopaux leur vrai sens. C'est par fidélité à cet héritage que Jean Paul 1er agréa l'investiture par le pallium revenant ainsi aux usages des temps paléochrétiens.



Fig. 7 - Pallium papal porté par Benoit XVI. © Osservatore romano.

Références bibliographiques

- Andrieu, Michel, *Les Ordines romani du haut Moyen Age*, t. IV, Louvain, Spicilegium Sacrum Lovaniense, 1985.
- Battandier, Albert, *Annuaire pontifical catholique*, Paris, La Bonne Presse, 1907.
- Berthod, Bernard, « Etoffes à la cour papale », *Bulletin du CIETA*, n° 75, 1998, p. 53-61.
- Berthod, Bernard, « Le pallium, insigne épiscopal millénaire », *Quaderns del Museu Episcopal de Vic*, Vic, 2018.
- Berthod, Bernard, *Ils habillent le pape*, Lyon, Fourvière, 2005.
- *Biblioteca apostolica vaticana, Liturgie und Andacht im Mittelalter*, Köln, Diözesanmuseum, 1992.
- Cabrol, Fernand, Leclercq, Henri, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris, Letouzey & Ané, 1924.
- Duchesne, Louis, *Liber pontificalis*, Paris, Thorins, 1886.
- Duchesne, Louis, *Origines du culte chrétien, Etude sur la liturgie latine avant Charlemagne*, Paris, de Boccard, 1920.
- Dykmans, Marc, *Le cérémonial papal de la fin du Moyen Age à la Renaissance, le cérémonial papal du XIIIe siècle*, Rome, Institut historique belge de Rome, n° XXIV, 1977.
- Dykmans, Marc, *L'œuvre de Patrizi Piccolomini ou le cérémonial papal de la première Renaissance*, Rome, LEV, 1980.
- Dykmans, Marc, *Le Cérémonial papal de la fin du Moyen-Age à la Renaissance*, Rome, Bibliothèque de l'Institut historique belge, n° XXV, 1981.
- Dykmans, Marc, *Le Cérémonial papal de la fin du Moyen-Age à la Renaissance, les textes avignonnais*, Rome, Bibliothèque de l'Institut historique belge, n° XXVI, 1983.
- Evieux, Pierre, *Lettres*, t.1, Sources Chrétiennes, n° 422, Paris, Cerf, 1997.
- Klewitz, H. W., « die Krönung des Papstes », *Zeitschrift der Savigny-Stiftung für Rechtsgeschichte*, Berlin, 1941.
- *Le Liber Censuum*, édité et annoté par P. Fabre et L. Duchesne, Paris, 1910.
- Marini, Piero, *Inizio del Ministero petrino del vescovo di Roma, Benedetto XVI*, Rome, LEV, 2006.
- Pastoureau, Michel, « Vers une histoire de la couleur bleue », *Sublime indigo*, Fribourg, 1987.
- Pastoureau, Michel, *Rouge*, Paris, Seuil, 2016.